

Bazeilles, le 25/08/21

COMITE DES ARDENNES DE HANDBALL
Maison Départementale des Sports
Route de la Moncelle
08140 BAZEILLES
@ : 5608000.tdewoitine@ffhandball.net

Monsieur,



Objet : SELECTION ARDENNES GARCON

Madame,

La Commission Technique des Ardennes vous convoque une journée de détection :

Le DIMANCHE 5 SEPTEMBRE

de 13H30 à 16H00

RENDEZ-VOUS

COSEC LA CROISETTE, 2 rue froide fontaine 08110 CARIGNAN

Vous devez vous munir de



Votre équipement sportif (short, tee-shirt, sweat-shirt)

Baskets de HANDBALL dans un sac

VOTRE BALLON taille 2 en bon état

Une bouteille d'eau

Masque

DANS TOUS LES CAS APPORTER au CPS VOTRE Bulletin – Réponse et VOTRE Autorisation Parentale bien complétés (Impérativement numéros de licence, sécurité sociale et téléphone), faute de quoi vous ne pourrez pas rentrer sur le terrain pour les risques d'accidents.

Salutations sportives.

Agent de Développement du Comité des Ardennes
M. Thibault DEWOITINE

Nota : ceci est une convocation et la participation est prioritaire sur toute autre compétition amicale ou Officielle de votre club. Voir articles 95.3 - 115 - 116 - des Statuts et Règlements généraux.

ENCADREMENTS : Olivier ROUCHE (06-77-14-48-07) Remi LABARRE (07-61-77-58-99)

Copies : Melle Delphine BRETON Présidente Comité des Ardennes

COMITE DES ARDENNES DE HANDBALL
Maison Départementale des Sports
Route de la Moncelle
08140 BAZEILLES
@ : 5608000.tdewoitine@ffhandball.net

**CETTE FICHE EST
A APPORTER
Le 5 SEPTEMBRE 2021**

NOM : PRENOM : CLUB :
ADRESSE :
Date de Naissance : / /
Taille : Poids : Latéralité : Droitier ou Gaucher
Niveau de jeu : Nom de l'entraîneur :
Numéro de licence : (4 derniers chiffres) :
☎ domicile : ☒ : @
👤 des parents : 🏐 du joueur :

() PARTICIPERA A LA SELECTION

() NE PARTICIPERA PAS EN RAISON DE (**ABSENCE JUSTIFIEE ET A ENVOYER AU COMITE 08**)

.....
Nota : ceci est une convocation et la participation est prioritaire sur toute autre compétition amicale ou officielle de votre club. (Voir article 95.3; 115 ; 116 ; des Statuts et règlements Généraux).

Sans JUSTIFICATION, tout joueur désigné est suspendu par la commission de discipline de l'instance concernée qui instruit le dossier selon les dispositions de l'article 22 annexe 6.

AUTORISATION-PARENTALE

Je soussigné(e),



Autorise mon enfant

à se rendre au CPS du 05/09/21



Donne l'autorisation de droit à l'image pour toutes photographies OUI ☐ NON ☐



J'autorise en outre les responsables du stage à prendre, sur avis médical, en cas de maladie ou d'accident de l'enfant, toute mesure d'urgence tant médicale que chirurgicale, y compris l'hospitalisation qui serait jugée nécessaire.

NUMERO DE SECURITE SOCIALE :

Fait à, le
Signature :